

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS MÉDITERRANÉE

M. Robert MENARD - Président

39 Boulevard de Verdun

34536 Béziers

[W](#) [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

<b>Objet</b>	<b>Desserte en transport péri-scolaire vers les piscines communautaires 2021-2026</b>
Référence	2021004
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRJ13
<b>Lieu principal de prestation</b>	Territoire de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée 34500
<b>Durée</b>	12 mois
<b>DESCRIPTION</b>	Le marché porte sur le transport des classes concernées par l'apprentissage de la natation (grande section, CP, CE1 et CM2) des écoles de l'agglomération Béziers Méditerranée vers les équipements aquatiques communautaires.
<b>Code CPV principal</b>	<b>60100000</b> - Services de transport routier La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Oui Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
Reconductions	Oui Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01/09/2021. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de

périodes de reconduction est fixé à 4. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 5 ans.

#### Conditions relatives au contrat

##### **Autres conditions**

Conditions particulières d'exécution :

Aucune clause de garantie financière prévue.

Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie.

Les prestations sont réglées par des prix unitaires.

Les prix sont révisables annuellement.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

Les prestations du marché seront financées au moyen de ressources propres prélevées sur le budget principal en cours de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et/ou de subventions et/ou d'un emprunt.

#### Conditions de participation

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Attestations d'aménagement pour les véhicules de transport en commun de personnes (CAR et BUS)

Attestations de formation initiale minimum obligatoire (FIMO) des conducteurs

Planning et attestation de formation des conducteurs à la formation continue obligatoire de sécurité (FCOS).

Licence intérieure ou communautaire du candidat au sens des dispositions de l'article L. 3411-1 du Code des Transports  
Attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier de voyageurs prévue par le décret n° 2007 -1743 du 11 décembre 2007 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes, notamment son article 7

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
30 % : Valeur technique  
70 % : Prix des prestations

**Renseignements** [Correspondre avec l'Acheteur](#)

**Documents**

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

**Offres** Remise des offres le **14/04/21 à 17h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités d'ouverture des offres :  
Date : le 14/04/21 à 17h30

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables, à la condition que le candidat fournisse les références et l'objet de cette précédente consultation.

Numéro de la consultation : 2021004

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Non connu à ce stade.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6, rue Pitot

34063 Montpellier Cedex

Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10

[greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

Envoi le 12/03/21 à la publication